

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉAMBULE :

Les métiers de l'art du bois, et en particulier l'ébénisterie, évoluent parallèlement aux changements socioculturels de notre société.

Bien que la technologie et le cadre professionnel n'aient pas profondément changé, on constate néanmoins l'apparition de la mise en œuvre de nouveaux matériaux et de l'utilisation de machines plus complexes.

La culture artistique, les connaissances et les savoir-faire appliqués au métier de l'ébénisterie s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

De par sa relation privilégiée avec sa clientèle et sa spécificité, l'ébéniste est amené, en amont comme en aval, à mettre en valeur sa fabrication.

CONTEXTE PROFESSIONNEL :

1 - Emplois concernés :

- Ouvrier qualifié 1^{er} échelon relevant des conventions collectives " fabrication et ameublement ".

2 – Types d'entreprises :

- Artisanale.
- Petite et moyenne.

3 – Secteurs d'activités concernés :

- Fabrication de meubles massifs ou plaqués.
- Agencements intérieurs.

4 – Place dans l'organisation de l'entreprise :

Le titulaire du CAP Ébéniste est appelé à exercer des fonctions d'exécution dans la réalisation d'un meuble à des postes d'usinage manuel ou mécanique, de montage et de finition. Suivant la taille de l'entreprise, ces activités peuvent être unitaires, sérielles et variées.

5 – Définition des emplois :

- Travail à l'atelier, à l'établi, aux machines-outils.
- Travaux sur machines à bois dont l'utilisation réclame une attention particulière.
- Relation avec la clientèle.

● **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP ÉBÉNISTE:**

La réalisation des tâches professionnelles est associée à une réflexion constante, de nature fonctionnelle et culturelle. Cette réflexion conduit à des choix déterminants pour la réalisation d'un produit de qualité.

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes :

- lire et décoder les plans de meubles,
- tracer des éléments de construction du mobilier,
- préparer les postes de travail,
- usiner un ensemble ou un élément de meuble,
- mettre en œuvre le placage et réaliser les frisages,
- réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble,
- finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés (ponçage, mise en teinte : cire, vernis,...)

● **PERSPECTIVE DE QUALIFICATION :**

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Cette première qualification est le premier degré du métier d'ébéniste.

Le titulaire de ce diplôme peut préparer le baccalauréat professionnel artisanat et métiers d'art option : ébéniste ou le brevet des métiers d'art (B.M.A.) ébéniste, ainsi que le brevet de technicien des métiers (B.T.M.) option : ébéniste.

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES

FONCTIONS	TÂCHES
I - INFORMATION	<p>1 – Prendre connaissance du travail à réaliser. – Relever les informations pertinentes (esthétique, technique, architecturale ...) dans l'environnement du produit à réaliser. 3 – Organiser les éléments d'informations relevés.</p>
II - PRÉPARATION	<p>4 – Décoder des dessins de définition. – Proposer des solutions esthétiques et techniques en adéquation avec le cahier des charges et les moyens de fabrication. Préparer la matière d'œuvre. 7 – Organiser le poste de travail.</p>
III - MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS	<p>8 – Débiter, corroyer. 9 – Établir et tracer. 10 – Réaliser : les montages, les usinages. 11 – Monter et plaquer. – Assurer le fonctionnement des parties mobiles et poser les quincailleries. 13 – Assurer la finition. 14 – Maintenir les équipements et les matériels en état.</p>
IV - COMMUNICATION	<p>– Communiquer les informations techniques et les observations. 16 – S'informer des évolutions techniques. – Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. – Participer à la valorisation de l'entreprise et à la promotion des produits.</p>

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION :

I - INFORMATION

TÂCHES :

Tâche 1 – Prendre connaissance du travail à réaliser.

Tâche 2 –Relever les informations pertinentes (esthétiques, techniques, architecturales ...) dans l'environnement du produit à réaliser.

Tâche 3 – Organiser les éléments d'information relevés.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

Informations orales et/ou écrites du client (documents non contractuels).

Plans d'ensemble, descriptifs partiels, documentation, photos ...

Autonomie, responsabilité :

Sous la responsabilité du supérieur hiérarchique.

Résultats attendus :

Les attentes du client sont connues.

L'environnement est pris en compte.

Le dossier comprenant les informations utiles est exploitable.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION :

II - PRÉPARATION

TACHES :

Tâche 4 – Décoder des dessins de définition.

Tâche 5 – Proposer des solutions esthétiques et techniques en adéquation avec le cahier des charges et les moyens de fabrication.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

Définition du produit.

Plan de fabrication et feuilles de débit.

Moyens de fabrication.

Matière d'œuvre.

Autonomie, responsabilité :

Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.

Résultats attendus :

La lecture des dessins de définition est juste et pertinente.

Les solutions proposées sous forme graphique sont compatibles avec le cahier des charges et les moyens de fabrication.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p>FONCTION :</p> <p style="text-align: center;">II - PRÉPARATION</p>
<p>TÂCHES :</p> <p>Tâche 6 – Préparer la matière d'œuvre. Tâche 7 – Organiser et préparer le poste de travail.</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p>Moyens et ressources :</p> <p>Définition du produit. Plan de fabrication, feuilles de débit. Fiches d'instructions. Moyens de fabrication. Matière d'œuvre.</p> <p>Autonomie, responsabilité :</p> <p>Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.</p> <p>Résultats attendus :</p> <p>Les matériaux choisis (les essences et les quantités prévues) sont conformes aux données. Les erreurs et défauts d'approvisionnement sont signalés. L'organisation est cohérente et correspond à un déroulement rationnel des opérations.</p>

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION :

III - MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS

TÂCHES :

Tâche 8 – Débiter, corroyer.

Tâche 9 – Établir et tracer.

Tâche 10 – Réaliser : les montages, les usinages.

Tâche 11 – Monter, plaquer.

Tâche 12 – Assurer le fonctionnement des parties mobiles et **poser** les quincailleries.

Tâche 13 – Assurer la finition.

Tâche 14 – Maintenir les équipements et les matériels en état.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

Matière d'œuvre.

Outils et machines.

Fiches de travail.

Montage d'usinage.

Autonomie, responsabilité :

Autonome et responsable, mais sous la responsabilité du supérieur hiérarchique pour la tâche 14.

Résultats attendus :

Le résultat et le niveau de qualité correspondent à la demande.

Les temps de fabrication sont respectés.

Les moyens de production sont maintenus en état de fonctionnement.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION :

IV - COMMUNICATION

TACHES :

Tâche 15 – Communiquer les informations techniques et les observations.

Tâche 16 – S’informer des évolutions techniques.

Tâche 17 – Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Tâche 18 – Participer à la valorisation de l'entreprise et à la promotion des produits.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

Outils et moyens de communication.

Vocabulaire professionnel spécifique.

Autonomie, responsabilité :

Responsable selon délégation.

Résultats attendus :

Le langage professionnel est maîtrisé.

L'utilisation des outils et moyens de communication est efficace.

La participation à la fidélisation de la clientèle et des fournisseurs est effective.

Le comportement contribue aux bonnes relations au sein de l'entreprise.